

Compte rendu de la séance ordinaire
du Conseil Municipal
du mercredi 28 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-huit mars, vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sous la présidence de **Madame Céline RENAUDIER**, Maire de DAON.

Présents :

MM. Jean-Luc BOIVIN - Robert CORMIER - Régis CHERBONNEAU - Serge DEFRANCE - André DELAHAIE - Adrien DELAUNAY
- Olivier DELLIERE
Mmes Céline BRICAUD - Céline PLANCHENAU - Céline RENAUDIER

Secrétaire de séance : Adrien DELAUNAY

Le compte-rendu de la dernière séance est validé.

1 - Commission Ressources Humaines

a. Poste d'adjoint administratif

Madame le Maire, ainsi que les membres de la commission ressources humaines, ont rencontré deux candidats au poste d'adjoint administratif.

Le candidat choisi intégrera son poste le 17 avril prochain.

b. Création de poste d'adjoint technique

Délibération 2018-03-A

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- de créer un poste d'agent technique à hauteur de 35 h semaine, une semaine sur deux.
- autorise Madame Le maire à signer tout document afférent à ce dossier.

2- Vote du compte administratif 2017

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Commune	324 635.90 €	324 486.80 €	88 304.27 €	61 580.18 €
Assainissement	16 514.20 €	21 315.64 €	184 001.51 €	185 894.06 €

Madame le Maire se retire et ne participe pas au vote.

Délibération 2018-03-B

A l'unanimité, le Conseil Municipal confirme l'exactitude des résultats du Compte Administratif 2017.

3 - Vote du compte de gestion 2017

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Commune	324 635.90 €	324 486.80 €	88 304.27 €	61 580.18 €
Assainissement	16 514.20 €	21 315.64 €	184 001.51 €	185 894.06 €

Délibération 2018-03-C

A l'unanimité, le Conseil Municipal confirme l'exactitude des données inscrites dans le Compte de Gestion 2017.

4 - Affectation de résultat

Délibération 2018-03-D

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide d'affecter à la section d'investissement 52 614.15 € dès le vote du budget primitif 2018 du budget communal et après le vote du compte administratif et du compte de gestion 2017.
- autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

5 - Attribution des subventions 2018

Associations	Subventions allouées
ADMR	872 €
Bouts de Ficelles	1 500 €
OGEC	30 000 €
Familles Rurales	200 €
SPA	142.20 €
BAC	300 €
DAON MX	250 €
APEL	420 €
TOTAL	33 684.20 €

Délibération 2018-03-E

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide d'attribuer les subventions communales comme listées précédemment,
- autorise Madame le Maire à signer tout document afférent à ce dossier

6 - Vote des taux d'imposition 2018

Augmentation de 1 %

	Bases 2017	Taux 2017	Produits 2017	Variation pour 2018	Taux 2018	Produit attendu 2018
T H	454 400	12.68	57 618	+ 1 %	12.81	58 209
T F B	280 900	20.11	56 489	+ 1 %	20.31	57 051
T F N B	118 400	39.28	46 508	+ 1 %	39.67	46 969
						162 229

Délibération 2018-03-F

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide de fixer les taux d'impositions ci-dessus, avec une augmentation de 1 % par rapport à 2017
- autorise Madame le Maire à signer tout document afférent à ce dossier

7 - Travaux des toilettes publiques

Après renseignements, lors d'une rénovation, la largeur aux normes pour les portes d'entrées est de 83 cm, l'ancienne porte des toilettes mesurant 87 cm, il n'y a pas besoin d'acheter une nouvelle porte.

Les travaux sont en cours.

8 - Tarifs locations salle des fêtes

Le chauffage est facturé obligatoirement du 1er octobre au 30 avril, soit 35 €.

Descriptif	Commune	Hors Commune
Vin d'honneur	57.20 €	79.20 €
Journée ½ salle	117.70 €	137.50 €
Week-end ½ salle	168.30 €	203.50 €
Journée salle repas chaud	217.80 €	270.60 €
Journée salle repas froid	178.20 €	235.40 €
Week-end salle	336.60 €	374 €
Saint Sylvestre	375.10 €	391.60 €

TARIFS LOCATION DU PARQUET

Prix Commune : 2.80 € / lame

Prix Hors Commune : 3.00 € / lame

Délibération 2018-03-G

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide de renouveler les tarifs comme ci-dessus reconduits chaque année jusqu'à ce qu'il soit pris une nouvelle délibération,
- autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

9 - Convention avec le Gal sud Mayenne

Dossier reporté

10 - Demande de terrasse sur le parking de l'église

Après exposé et débat :

Délibération 2018-03-H

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- accepte que « Le relais » installe une terrasse démontable sur la place de l'Eglise, du 1^{er} mai au 15 septembre, pour une occupation par le public jusqu'à 22 h du lundi au dimanche,
- autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

11 - Vote du Budget 2018

Budget Communal

Dépenses de Fonctionnement : 418 951.00 €

Charges à caractères gales : 139 389.00 €
Charges du personnel : 193 781.50 €
Autres charges courantes : 55 160.50 €
Charges financières : 4 620.00 €
Atténuation de produits (dégrèvement TF) : 1 000 €
Opération d'ordre entre sections : 25 000.00 €

Recettes de Fonctionnement : 418 951.00 €

Résultat de fonctionnement : 80 000.00 €
Produits des services 37 097.00 €
Impôts et taxes : 217 854.00 €
Dotations et Participations : 64 000.00 €
Autres produits gestion courante : 20 000.00 €

Dépenses d'Investissement : 110 228.30 €

Remboursement d'emprunt : 29 507.00 €
Solde d'exécution reporté : 15 890.76 €
Dépenses d'équipement : 63 830.54 €
Dépenses imprévues : 1 000.00 €

Recettes d'Investissement : 110 228.30 €

Solde d'exécution reporté : 32 614.15 €
Excédent de fonctionnement : 52 614.15 €
Opérations d'ordre entre sections : 25 000.00 €

Délibération 2018-03-I

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Valide le budget primitif 2018 communal tel que détaillé ci-dessus,
- Autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

12 - Questions diverses

a- Changement de sens de circulation de la Rue Abbé Bernier

Etant donné les arguments de certains habitants de la Rue Abbé Bernier, les membres du Conseil Municipal ont décidé de laisser le sens de circulation de la Rue de l'Abbé Bernier dans le même sens.

b- Visite du Préfet

Le Préfet visitera le village le 14 mai 2018 à 15 h 00.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le 25 avril 2018 à 20 h 30.

Madame le Maire lève la séance à 23 h 00.